

COMPTES DE L'AGRICULTURE

Les comptes provisoires de l'agriculture 2022 en Nouvelle-Aquitaine

La production agricole progresse en valeur de 7 % entre 2021 et 2022 contre 17 % pour la France métropolitaine. Le gain est plus faible pour les végétaux que pour les animaux.

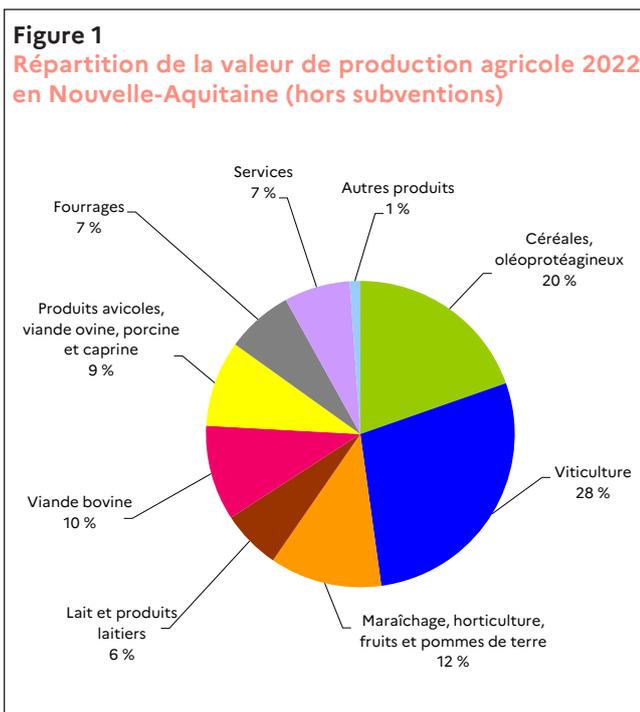
Après une très bonne année 2021, les céréales diminuent de 8 %, les prix en forte hausse ne compensant pas une baisse sensible des volumes en céréales à paille (- 15 %) et surtout en maïs (- 23 %), qui subit la plus mauvaise année depuis 2000 avec un fort recul des rendements (- 30 %). La valeur des productions céréalières reste toutefois supérieure à la moyenne 2019/2021.

En dépit des aléas climatiques (gel, grêle et sécheresse), le poste viticulture rebondit nettement (+ 33 %) grâce aux vins pour eaux-de-vie, les vins d'appellation étant toujours en difficulté (- 5 %).

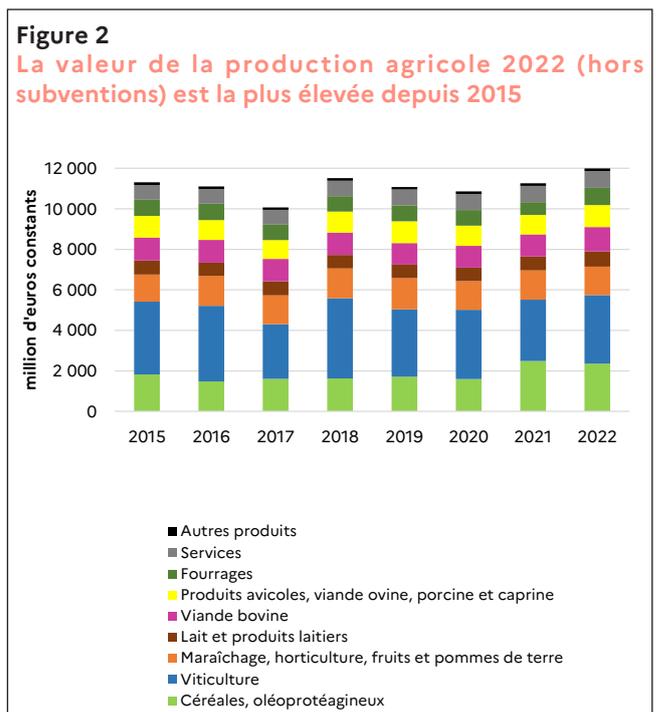
La valeur de production des légumes s'améliore légèrement (+ 3 %) contrairement aux fruits impactés par le gel printanier.

La diversité des profils de productions végétales par département se traduit par une forte dispersion des effets de ces évolutions.

Malgré un net recul des cheptels, la plupart des productions animales évoluent positivement tirées par des cotations extrêmement élevées. Les volailles marquent le pas en raison de l'épizootie d'influenza aviaire (- 6 %) alors que la production d'œufs double en valeur avec des prix plus élevés. Conséquence du conflit russo-ukrainien, les consommations intermédiaires augmentent de 20 % et diminuent sensiblement la valeur ajoutée brute et le résultat brut par actif sur un an (- 9 % et - 12,5 %), à l'opposé des évolutions nationales (respectivement + 17 % et + 10 %).

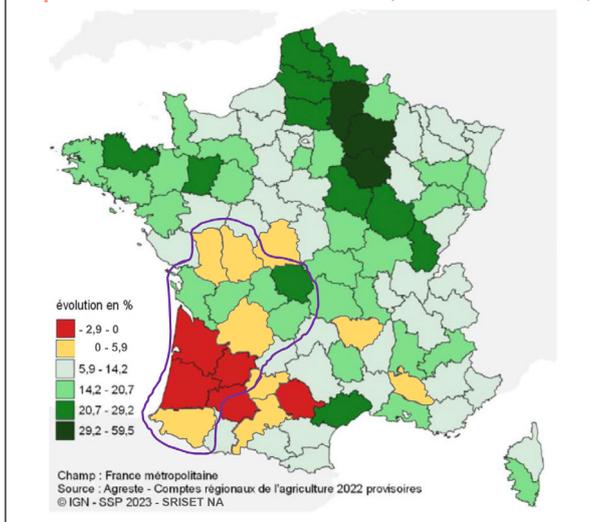


Source : Agreste - Comptes de l'agriculture 2022 provisoires



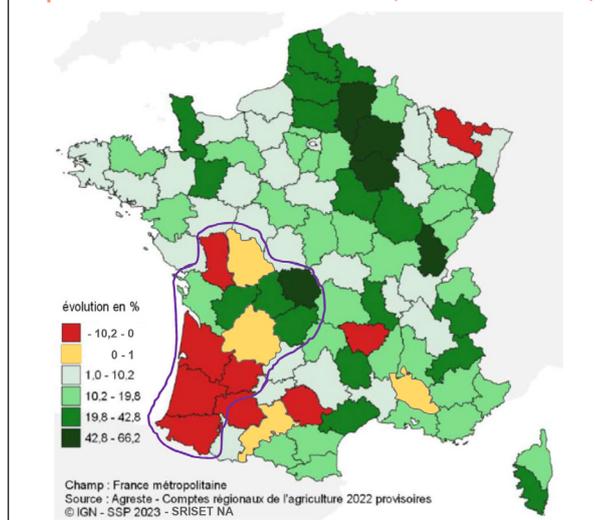
Source : Agreste - Comptes de l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine (2015 à 2020 définitifs, 2021 semi-définitifs, 2022 provisoires)

Carte 1
Évolution de la valeur de production agricole par département entre 2021 et 2022 (hors subventions)



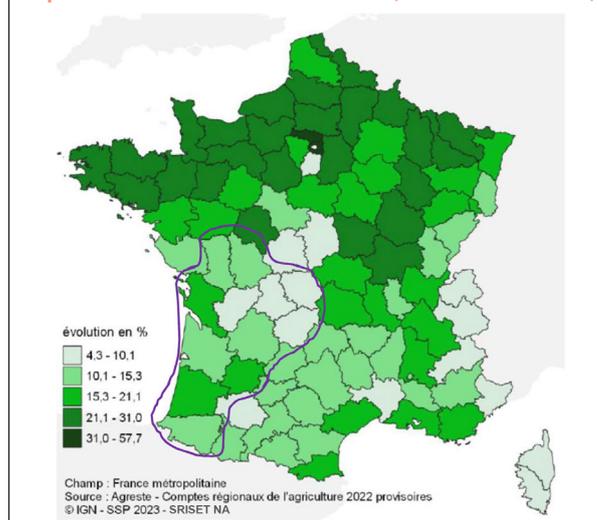
Source : Commission des comptes de l'agriculture et de la Nation - 6 juillet 2023 - MASA/SSP

Carte 2
Évolution de la valeur de production végétale par département entre 2021 et 2022 (hors subventions)



Source : Commission des comptes de l'agriculture et de la Nation - 6 juillet 2023 - MASA/SSP

Carte 3
Évolution de la valeur de production animale par département entre 2021 et 2022 (hors subventions)



Source : Commission des comptes de l'agriculture et de la Nation - 6 juillet 2023 - MASA/SSP

Tableau 1
Les valeurs des productions agricoles par département

Valeur hors subventions (million d'euros constants)	Productions végétales		Productions animales		Production agricole	
	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
Charente	1 221	24 %	151	9 %	1 450	20,7 %
Charente-Maritime	1 443	15 %	133	17 %	1 681	14,7 %
Corrèze	148	43 %	206	5 %	374	17,0 %
Creuse	186	66 %	277	8 %	486	24,1 %
Dordogne	495	1 %	269	11 %	829	4,1 %
Gironde	1 710	- 4 %	52	14 %	1 866	- 2,9 %
Landes	443	- 9 %	217	18 %	713	- 1,2 %
Lot-et-Garonne	719	- 7 %	134	19 %	928	- 2,7 %
Pyrénées-Atlantiques	358	- 7 %	539	11 %	965	3,2 %
Deux-Sèvres	479	- 5 %	705	11 %	1 297	4,0 %
Vienne	604	0 %	214	11 %	919	3,0 %
Haute-Vienne	196	38 %	266	9 %	488	18,6 %
Nouvelle-Aquitaine	8 002	5 %	3 163	11 %	11 995	6,6 %

Note : la valeur de la production agricole (hors subventions) correspond à la somme des valeurs des productions végétales, animales et de services
Source : Agreste - Comptes de l'agriculture 2021 semi-définitifs et 2022 provisoires

Tableau 2
Les comptes provisoires de l'agriculture 2022 en Nouvelle- Aquitaine

Unité : million d'euros constants

	2021	2022 provisoire	Évolution 2022/2021	Moyenne 2019 à 2021	Évolution 2022 / moyenne 2019 à 2021	Part Nouvelle -Aquitaine/ France 2022
Produits végétaux	7 606	8 002	5 %	7 406	8 %	14 %
Céréales	1 901	1 757	- 8 %	1 508	17 %	11 %
dont maïs	915	708	- 23 %	710	0 %	23 %
dont blé tendre	658	685	4 %	521	31 %	8 %
Oléagineux	554	571	3 %	394	45 %	15 %
Protéagineux	30	25	- 18 %	27	- 8 %	11 %
Produits maraîchers et horticoles	817	843	3 %	775	9 %	14 %
Fruits	582	523	- 10 %	641	- 18 %	16 %
Vins d'appellation	1 681	1 602	- 5 %	1 842	- 13 %	14 %
Vins pour eaux- de- vie	1 305	1 745	34 %	1 377	27 %	100 %
Fourrages	634	843	33 %	736	15 %	13 %
Produits animaux	2 848	3 163	11 %	2 870	10 %	10 %
dont gros bovins et veaux	1 103	1 205	9 %	1 080	12 %	13 %
dont porcins, ovins, caprins	413	442	7 %	401	10 %	10 %
dont volailles et œufs	541	647	20 %	606	7 %	11 %
dont lait et produits laitiers	681	749	10 %	671	12 %	6 %
Services	803	830	3 %	789	5 %	16 %
Production totale hors subventions	11 258	11 995	7 %	11 066	8 %	13 %
Subventions sur les produits	188	186	- 1 %	189	- 2 %	21 %
Production totale au prix de base (a)	11 446	12 181	6 %	11 255	8 %	13 %
Consommations intermédiaires	6 579	7 760	18 %	6 672	16 %	14 %
Charges de culture *	1 246	1 703	37 %	1 255	36 %	16 %
Charges animales **	1 832	2 255	23 %	1 952	15 %	10 %
Entretien et produits pétroliers ***	1 057	1 312	24 %	1 008	30 %	16 %
Services de travaux agricoles et autres services	1 671	1 707	2 %	1 674	2 %	17 %
Autres consommations intermédiaires	773	783	1 %	782	0 %	17 %
Valeur ajoutée brute (b)	4 866	4 421	- 9 %	4 583	- 4 %	11 %
Subventions d'exploitations	1 347	1 173	- 13 %	1 235	- 5 %	14 %
Impôts fonciers	136	138	2 %	139	- 1 %	14 %
Autres impôts sur la production	109	126	16 %	108	17 %	17 %
Résultat agricole brut (c)	5 968	5 330	- 11 %	5 570	- 4 %	11 %
Nombre d'actifs (unités de travail annuel totales)	116 009	115 042	- 1 %			
Résultat agricole brut par actif (d)	51,4	46,3	- 10 %			
Indice d'évolution du prix du PIB (année N/année N- 1)				103,0		
Évolution du résultat agricole brut par actif en termes réels (e)			- 12,5 %			

* Charges de culture : semences et plants, engrais et amendements, produits de protection des cultures

** Charges animales : aliments pour animaux, dépenses vétérinaires

*** Entretien et produits pétroliers : produits pétroliers, entretien matériel et achat petit matériel, entretien bâtiment

(a) : Production totale au prix de base = produits végétaux + produits animaux + services + subventions sur les produits

(b) : Valeur ajoutée brute (VAB) = production totale au prix de base - consommations intermédiaires

(c) : Résultat agricole brut = valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) = valeur ajoutée brute + subventions exploitations - impôts à la production

(d) : Résultat agricole brut par actif = VABCF/actif = valeur ajoutée brute au coût des facteurs / unités de travail annuel totales (UTAT)

(e) : Évolution du résultat agricole brut par actif = évolution de la VABCF/actif = ((VABCF année N/VABCF année N- 1) / Indice d'évolution du prix du PIB) * 100 - 1

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture 2021 semi-définitifs et 2022 provisoires

Définitions

La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les **subventions** à la branche agriculture sont scindées en subventions sur les produits et subventions d'exploitation : les premières prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aide aux bovins allaitants). Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent l'ensemble des

aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale...).

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABF)** ou **résultat agricole brut** correspond à la valeur ajoutée brute augmentée des subventions d'exploitation et diminuée des impôts sur la production.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif** ou **résultat agricole brut par actif** correspond à la VABF rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalent temps plein).

Les **évolutions en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter sur le site internet Agreste :

Le rapport de la Commission des comptes du 6 juillet 2023

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2302/detail/>

Les comptes régionaux de l'agriculture 2022 publiée en juillet 2023

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2312/Primeur2023-12_Comptes-regionaux-de-l-agriculture.pdf



<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>
<https://agreste.agriculture.gouv.fr>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs CS 13916 87039 LIMOGES CEDEX1
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR
Rédacteur en chef : Boris SIMON
Rédacteur : Régis LEBARBIER
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution ISSN : 2726-8640 © Agreste 2023